



CANADIAN
CHILD CARE
FEDERATION
FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
SERVICES DE GARDE
À L'ENFANCE



CCAAC
ACPSGE

LETTRE OUVERTE À TOUS LES PREMIERS MINISTRES
AU SUJET DE LA SITUATION ALARMANTE DE LA GARDE À L'ENFANCE AU CANADA

RENCONTRE ESTIVALE DU CONSEIL DE LA FÉDÉRATION
24–26 juillet, Niagara-on-the-Lake (Ontario)

À tous les premiers ministres,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation préoccupante du secteur de la garde à l'enfance au Canada qui demande une action impérieuse. Nous vous enjoignons de profiter de votre rencontre estivale pour vous engager à élaborer une stratégie collective en vue de résoudre la crise qui sévit dans ce secteur.

De nos jours, la plupart des mères de jeunes enfants sont sur le marché du travail, à l'école ou en formation. Par ailleurs, on sait qu'une expérience de qualité élevée durant la petite enfance constitue un élément clé qui favorisera l'apprentissage tout au long de la vie. Tout cela a une incidence non seulement sur chaque famille, mais aussi sur la prospérité actuelle et future du pays ainsi que sur la place du Canada dans le monde.

Nous reconnaissons que certaines compétences provinciales et territoriales ont déployé des efforts, assez substantiels dans certains cas, pour s'occuper de l'éducation et des soins de la petite enfance. Malgré cela, le Canada – tant dans son ensemble que ses parties – n'a pas encore répondu comme il se doit aux véritables besoins des familles canadiennes d'aujourd'hui. Le Canada en entier a réglementé les services de garde pour à peine 20 % environ des enfants de 0 à 5 ans. Qui plus est, dans presque toutes les provinces et tous les territoires, **les frais de services de garde sont trop onéreux pour bien des familles, ce qui contribue à endetter les ménages et à précariser leur situation financière.**

À notre avis, pour régler la situation de la garde à l'enfance au Canada, il faut au bas mot élaborer un plan pour que tous les enfants et les familles aient accès à des programmes de bonne qualité qui sont réglementés, contrôlés et financés par les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Au cours de la dernière année, le Canada s'est vu rappeler à maintes reprises le fait qu'il n'a pas répondu aux besoins des familles modernes à la recherche de services de garde de qualité élevée et abordables. Au cours des derniers mois, le grand public a pris connaissance d'un certain nombre de cas effroyables où de très jeunes enfants ont perdu la vie dans un service de garde non réglementé et parfois illégal. Or, tous les jours, bien des familles canadiennes (si ce n'est la plupart des familles) n'ayant pas accès à un milieu de garde réglementé et abordable doivent se tourner vers ce genre de service.

Ces décès constituent seulement la partie visible de l'iceberg des ententes de garde improvisées et parfois dangereuses que les familles sont obligées de conclure, faute d'autres options. Au printemps dernier, un reportage de la télévision anglaise de Radio-Canada a diffusé des images de l'impropriété parfois frappante de bien des ententes de garde non réglementées. De fait, ce reportage a montré non seulement des situations inappropriées en milieu de garde non réglementé (du point de vue de la sécurité et du bien-être des enfants), mais aussi certaines qui étaient carrément illégales. Rien de tout cela ne constitue une option souhaitable pour les enfants.

En somme, au Canada, nous avons forcé bien trop longtemps des familles ayant de jeunes enfants à faire des choix difficiles, des choix que nous ne leur imposons pas (et ne leur imposerions pas) pour l'école élémentaire ou secondaire. De nos jours, nous en savons beaucoup sur l'importance de l'éducation de la petite enfance et de la contribution des parents à l'économie et à la société. Ces connaissances devraient suffire pour nous pousser à agir en vue d'améliorer la situation de nos jeunes citoyens.

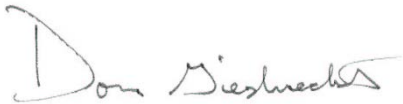
Nous savons tous que la responsabilité de l'éducation et des soins de la petite enfance incombe avant tout aux provinces et aux territoires. Ce dossier a une incidence importante et semblable à d'autres questions de politique sociale sur les familles de toutes les régions du Canada. Il est clair qu'il s'agit d'un enjeu crucial nécessitant un engagement politique à l'échelle nationale. Sans véritable système d'éducation et de soins de la petite enfance, le Canada continuera à manquer à son devoir à l'égard des enfants et des familles – et par conséquent du pays.

Compte tenu de ce qui précède, nous demandons aux premiers ministres de toutes les provinces et de tous les territoires de :

- a) profiter de leur rencontre estivale de 2013 pour s'engager à collaborer et à élaborer une stratégie pancanadienne concrète sur l'éducation et les soins de la petite enfance qui respecte les compétences provinciales; il faut reconnaître que les besoins en matière de services de garde de qualité des enfants et des familles du Canada sont probablement plus similaires que différents;
- b) dans le cadre de cette stratégie de collaboration, inviter le gouvernement du Canada et tous les partis d'opposition à jouer le rôle qui leur revient au niveau financier et politique pour s'assurer que les enfants et les familles du Canada ne sont plus lésés.

Nous vous souhaitons une bonne rencontre en juillet 2013.

Yours truly,



Don Giesbrecht
Le directeur général,
Fédération canadienne des services de garde à l'enfance



Katie Arnup
L'Association canadienne pour la promotion
des services de garde à l'enfance